DIXIÈME ANNÉE — N° 482 — On s'abonne au Bureau du Journal : 17, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 30 NOVEMBRE 1918.

ABONNEMENTS
... : Un an. 6 fr.
... — 8 fr.
LE NUMERO:
... 10 centimes
... 15 —
... Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 1-69

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-38

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.

LE NUMERO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

TRAVAIL DES MÈRES ET DÉPOPULATION

Il a manqué 200 000 naissances à la France en 1915. Plus encore en 1916...

Car cinq millions d jeunes hommes avaient couru aux frontières envahies. Beaucoup ne revinrent jamais. D'autres étaient ruinés dans leur santé. La guerre éteignait l'avenir lui-même. Elle a détruit en germe plusieurs armées françaises de 1933.

Mais en outre, parmi les enfants qui naissaient, la mortalité déjà si terrible, a encore augmenté depuis la guerre.

Comment eût-il pû en être autrement ? Partout, même dans les départements les moins industriels, les plus féconds, des convois entiers de femmes quittaient leurs enfants, leurs foyers pour aller travailler dans les centres où se fabriquaient les munitions. Elles devaient cette aide aux combattants. Elles l'ont donnée de toute leur énergie. Plus d'une y a perdu ses forces. Mais que devenait la maternité pour tant d'ouvrières ?

Pouvaient-elles mener à bien des grossesses dans les conditions du travail à l'usine ? Pouvaient-elles allaiter leurs enfants ? Qu'est-ce qui avait été prévu pour leur permettre d'accomplir leur devoir maternel ? Rien ... Quelles résolutions d'urgence furent prises ? Aucune ! Jusqu'à ce qu'en octobre 1916, le Conseil National des Femmes et huit groupements féminins eussent répondu à un cri d'alarme et voté les vœux que leur soumettais, réclamant une loi et des mesures d'ensemble. C'est seulement après un vote du Comité du Travail Féminin (décembre 1916) que M. Albert Thomas demanda la création de chambres d'allaitement dans les usines de son ressort. Encore sa circulaire pressante, chaleureuse, n'eût-elle pas de grands résultats.

Le Sénat cédant à une campagne menée et au vœu de l'Académie de Médecine, a voté en juillet 1917 une loi qui, aussitôt ratifiée par la Chambre, insérait enfin dans la législation française le droit des mères et des nouveaux-nés, l'obligation aux employeurs de donner une heure en deux fois pour l'allaitement ; de créer des chambres d'allaitement quand ils emploient plus de 100 femmes.

Mais cette loi trop timide a eu peu d'effets, car hélas, parmi les patrons français, seuls les plus dévoués à la chose publique ont cédé. Et je n'ai pas entendu dire qu'on ait prononcé une seule sanction contre ceux qui se dérobaient, qui tuent par égoïsme, cupidité ou négligence.

Qu'on ne trouve pas ce jugement trop sévère. Longtemps avant moi, Théophile Roussel avait dit : « Tout ce qui éloigne l'enfant de la mère le met en état de souffrance et en danger de mort. »

J'ajoute seulement, sûre de compléter exactement sa pensée : « *Tout employeur qui ne permet pas à une mère de nourrir son enfant est coupable d'une tentative d'infanticide* »

Certes, l'industriel français a rendu des services immenses à la Nation en guerre, mais Dieu sait s'il en a été payé. On a eu la vie sauve. Il a régénéré son village ; galvanisé par la nécessité, il a renoncé aux routines, acquis hardiesse et confiance, il a réalisé des bénéfices exceptionnels. Est-ce qu'il ne doit pas au pays, aux morts, à ceux qui sont agenouillés ou ruinés à jamais d'employer un peu de ses richesses afin que la France dure ? Est-ce qu'il a le droit de renvoyer les femmes enceintes et de sacrifier les enfants de ses ouvrières ?

Mais j'ai vérifié, au cours d'enquêtes personnelles que le plus grand nombre des réfractaires étaient seulement ignorants de leurs devoirs. D'autres le croyaient trop onéreux, ou trop compliqués. D'autres avaient été effrayés par des responsabilités imaginaires ou considérablement grossies.

N'est-ce donc qu'une chambre d'allaitement ? Nous le détaillerons dans un prochain article.

Dr Clotilde Mulon,
Médecin-chef de la Pouponnière et des Ateliers de Camouflage de Paris.

(1) Voir dans « La Française » du 12 octobre et du 2 novembre les deux premiers articles de cette série : La Puériculture pour

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

Les Françaises refusent d'intervenir en faveur des Allemands

Les féministes jadis avaient fait un beau rêve de fraternité et de paix. Des femmes de toute langue et de toute origine étaient venues affirmer, dans des Congrès internationaux, leur horreur de la guerre, du sang versé, leur désir commun d'amélioration de la société humaine, leur commun amour, leur commune conception de la justice.

Ce beau rêve, les Allemandes l'ont déchiré, quand, en 1914, elles n'ont pas hésité à se solidariser avec le Gouvernement impérialiste et militariste, et n'ont protesté ni contre l'agression de l'Autriche sur la Serbie, ni, omission plus inexcusable encore, contre les crimes allemands en Belgique, en France, en Angleterre et sur mer.

Aussi, dès le début de 1915, le Conseil National des Femmes Françaises prit-il — après délibération — la résolution de ne pas envoyer de déléguées à aucun Congrès féministe en pays neutre, où seraient admises des Allemandes, et de ne pas répondre aux offres de conversations ou d'intervention pour la paix émanant de ces dernières, tant qu'elles n'auraient pas désavoué hautement et ouvertement la conduite de l'Allemgne, et leur première attitude.

Les femmes de l'Allemagne vaincue, sans tenir comptes de ces fiers refus opposés précédemment par les Françaises à la proposition de participer au Congrès de La Haye, en 1915, et à plusieurs autres tentatives de reprise de relations internationales, viennent aujourd'hui en suppliantes implorer une pitié qu'elles n'ont pas eue pour les innombrables victimes de la cruauté allemande. Elles ont envoyé un message à Mme Jules Siegfried, présidente du Conseil National des Femmes Françaises, la priant d'intervenir auprès du Gouvernement pour faire adoucir les conditions de l'armistice.

Le Comité du Conseil National immédiatement réuni, a voté à l'unanimité la réponse suivante :

« Non, nous n'interviendrons pas auprès de notre Gouvernement pour adoucir les conditions de l'armistice, qui ne sont que trop justifiées par la façon déloyale dont l'Allemagne a conduit la guerre. Au cours de ces années tragiques, les femmes allemandes, sûres de la victoire, se sont tues devant les crimes de leur Gouvernement, de leur armée, de leur marine. Lors du Congrès de La Haye, où nous avions refusé de nous rendre, la présidente du Conseil National des Femmes Allemandes, invitée à protester contre la violation de la Belgique, contre le torpillage du *Lusitania*, écrivait : « Nous ne faisons qu'un avec notre Gouvernement et avec son peuple ; « les hommes qui ont pris la responsabilité des décisions de l'Allemagne « nous sont aussi chers que ceux qui « versent leur sang sur les champs de « bataille. »

« A notre protestation indignée contre la déportation des femmes et des jeunes filles, alors que nous montrions les retours possibles de l'Histoire, que nous adjurions toutes les femems de s'unir à nous pour ne pas s'interdire à jamais d'invoquer le droit et la justice, aucun écho ennemi n'a répondu.

« Pourquoi donc interviendrions-nous aujourd'hui contre des conditions qui n'ont pour objet que de rendre impossible toute reprise de la guerre ?

« Notre pitié va d'abord au-devant des victimes innocentes ; de nos malheureux prisonniers dont le typhus et la famine ont si cruellement réduit le nombre ; de nos populations reconquises, si haineusement pillées et maltraitées. Que les femmes allemandes se souviennent et elles comprendront notre silence.

—***—

ASSEMBLÉE STATUTAIRE du Conseil National des Femmes

L'assemblée fut présidée par Mme Jules Siegfried qui avait tenu à s'y rendre malgré son deuil si douloureux et si récent. En l'absence de Mme Avril de Sainte-Croix, Madame Pichon lui a exprimé l'émotion de l'assistance et ses remerciements pour une présence qui est un acte de grand courage ; elle a rappelé la conduite héroïque de son fils à l'armée, la noblesse et la générosité de sa nature ; du moins a-t-il vu la victoire et cette pensée met quelque apaisement dans le cruel chagrin de ceux qui le pleurent.

Madame Siegfried dont au cours de cette longue guerre, le Conseil a admiré la vaillante et sereine activité, lui donne aujourd'hui une preuve de plus de son dévouement et de sa forte habitude du devoir ; aussi jamais assemblée ne fut plus unie dans le respect et l'attachement dont elle entoure sa présidente.

Madame Siegfried remercie l'assemblée de sa sympathie, lui donne les raisons de l'absence de Madame Avril de Sainte-Croix qui, avec une mission des Affaires Etrangères, est allée en Amérique travailler pour la cause féminine et le Conseil National, et qui aura beaucoup de choses intéressantes à dire à la prochaine assemblée statutaire ; Madame Siegfried fait approuver ensuite le projet d'un meeting à la Sorbonne sur le service de guerre de la femme française.

Le compte-rendu des sections contient plusieurs indications nouvelles ; la section *d'assistance* annonce la création d'un fichier des œuvres, la section du *Travail* met à son ordre du jour la question de la démobilisation féminine. La section d'*Education* a été divisée en trois sous-sections ; la section maternelle sous la présidence de Madame Regonned s'occupera du recrutement du personnel de l'Ecole maternelle ; la section primaire, sous la direction de Madame Evard, traitera la question de l'éducation physique et la section secondaire, sous la direction de Mlle Desprez étudiera la réforme de l'enseignement secondaire féminin et de ses sanctions.

Madame Lucie Jules Siegfried fait part à l'assemblée de l'organisation du fichier central qui concentre 14, rue de Richelieu, les noms, adresses de tous ceux qui à Paris ont eu recours à ses œuvres d'assistance avec l'indication des sociétés qui s'occupent d'eux.

En terminant, Madame Jules Siegfried rappelle les séances de rentrée de ces dernières années, l'effort de confiance et de courage qui était chaque fois nécessaire au début d'un nouvel hiver de guerre ; aujourd'hui que la victoire nous récompense d'un si long effort, nous devons penser à la tâche immense que la paix nous apporte.

Les Grands Protestataires contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine

A la mémoire de Paul Déroulède

Le moment de notre rentrée à Metz et à Strasbourg sera une prodigieuse minute d'amour. Il faut que cette minute exceptionnelle dure. Il faut que nous fassions de Metz et de Strasbourg un type idéal de haute vie française, une leçon vivante de concorde, un lieu soustrait à toute querelle où se respirera quelque chose d'analogue à la Trêve de Dieu. Tels ces Bois sacrés de l'Antiquité, ces lieux d'asile où nulle poursuite violente n'était permise.

Que de fois, au cours de cette guerre, les plus irritables d'entre nous n'ont-ils pas ressenti ce que les Latins exprimaient par ce mot si bien fait « unanimitas », l'unanimité, l'âme une ! Ce serait une impiété si jamais les Français qui ont éprouvé ce frisson sacré d'amour recommençaient à se méconnaître jusqu'à la haine, à mépriser injurieusement des convictions qui, toutes, viennent d'être pour certains de nous un appui, une nourriture de l'âme quand ils se battaient pour le salut de la patrie.

Au contact de la résistance alsacienne et lorraine, l'Allemagne s'est empoisonnée tout entière. Qu'est-ce que l'Alsace-Lorraine vient d'être durant cinquante ans pour l'Allemagne ? Un lieu de pervertissement, une école de brutalité et de dureté. Et pour nous, que peuvent devenir les deux provinces récupérées ? Un lieu de perfectionnement.

Maurice Barrès.

La Protestation de la France

Il est utile, croyons-nous, de rappeler que non seulement l'Alsace et la Lorraine, mais aussi la France, ont eu en 1871 leurs grands protestataires. Et l'on remarquera que c'est sur le même terrain qu'ils se sont naturellement placés, non pas celui de l'utilité stratégique, économique, etc., des provinces perdues, ni même uniquement celui du sentiment, mais celui du Droit.

Vous dites que vous revendiquez Strasbourg et qu'il doit vous être restitué. Que parlez-vous de revendication ? Strasbourg n'est pas un objet de possession que nous ayons à restituer. Strasbourg n'est pas à nous il est avec nous. Nous souhaitons que l'Alsace reste parmi les provinces françaises, mais sachez bien quel motif nous alléguons pour cela. Disons-nous que c'est parce que Louis XIV l'a conquise ? Nullement. Disons-nous que c'est parce qu'elle est utile à notre défense ? Non Ni les raisons tirées de la force, ni les intérêts de la stratégie n'ont de valeur en cette affaire. Il ne s'agit que d'une question de droit public, et nous devons résoudre cette question d'après les principes modernes. La France n'a qu'un seul motif pour vouloir conserver l'Alsace, c'est que l'Alsace a vaillamment montré qu'elle voulait rester avec la France. Voilà pourquoi nous soutenons la guerre contre la Prusse.

Bretons et Bourguignons, Parisiens et Marseillais, nous combattons contre vous au sujet de l'Alsace ; mais que nul ne s'y trompe : nous ne combattons pas pour la contraindre, nous combattons pour vous empêcher de la contraindre.

Fustel de Coulanges.

(*Réponse publique à M. Mommsen, professeur à Berlin, Paris. Dentu*, 1870)

Paroles prononcés de la chaire de Saint-Nicolas à Strasbourg par Fred. Lichtenberger, professeur de théologie au Séminaire et à la Faculté.

« Nous ne cesserons de protester en faveur du droit contre l'injustice, ne fût-ce que pour en rendre le retour plus difficile, nous ne cesserons d'être fidèles à notre patrie véritable avec le regret douloureux de devoir en être séparés. Nous sommes et nous resterons invinciblement tristes : nous pleurerons et nous nous souviendrons et nous ne cesserons d'espérer. »

L'Alsace et la Lorraine ne veulent pas être aliénées.

Associées depuis plus de deux siècles à la France dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, sans cesse exposées aux coups de l'ennemi, elles se sont constamment sacrifiées pour la grandeur nationale. Elles ont scellé de leur sang l'indissoluble pacte qui les rattache à l'unité française. Elles affirment à travers les obstacles et les dangers leur inébranlable fidélité. Nos frères d'Alsace et de Lorraine conservent à la France absente de leurs foyers une affection filiale, jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place.

Gambetta.

Une femme à la Municipalité de Metz

Le nouveau conseil municipal constitué à Metz a nommé un maire et six adjoints, parmi lesquels Madame de Thiery.

L'ALSACE ET LA LORRAINE AVANT 1870

Au XVIe siècle et commencement du dix-septième, on chercherait en vain des traces de patriotisme allemand en Alsace. Contre la maison d'Autriche qui les menace, les protestants d'Alsace demandent l'aide de la France. Ce sont eux qui, les premiers, se donnent à elle. Les protestants de Colmar signent en 1635 le traité de Rueil et se placent sous la protection de Louis XIII. Les comtes de Hanau-Lichtenberg ouvrent à la France leurs villes fortes de Bouxviller et d'Ingviller.

(**Ch. Pfister**, l'Als. et la France, p. 7.)

C'est en somme pour l'affranchissement de l'Alsace que sous le commandement de l'alsacien Kellermann tonna le canon de Valmy.

L'Alsacien aime la France qui l'a rendu prospère, lui a fait connaître une meilleure justice, et l'a délivré des hobereaux allemands.

(**Ch. Pfister**, l'Als. et la France, p. 16.)

Louis XIV disait d'une vieille famille alsacienne qu'à elle seule elle avait fourni plus de généraux que toute une province.

L'Alsace nous donne Kellermann, Kléber, Lefèvre, Rapp ; la Lorraine, Ney, Oudinot, Lasalle, Drouot.

Les noms de 28 de ces braves sont gravés sur l'Arc de triomphe de l'Etoile.

La nature a été prodigue envers l'Alsace ; mais parmi tous les biens dont l'Alsace a été comblée, je regarderai comme le plus grand que, gauloise par ses origines, elle soit revenue à la France.

Jean-Daniel Schœpflin
prof. à l'Univ. de Strasbourg,
XVIIIe siècle.

Le vieux Paysan

(Extrait de **Terres lorraines**, de E. Moselly.)

Celui-là était Colas Millet, un de ces vieux paysans dont tout le corps noueux est dejeté par le travail de la terre. Sa face soigneusement casée était grave et triste. Ses traits gauches avaient la ressemblance d'une image, grossièrement taillée dans une souche, par un sculpteur primitif. Il était cassé en deux, au point qu'il regardait les gens de bas en haut quand il leur parlait, ce qui lui donnait une allure oblique, et une attitude de supplication. Il avait un mal à la main, une de ces piqûres mauvaises qu'on néglige à la campagne, et qui deviennent des plaies hideuses, et cette main, enveloppée dans un sac de toile grise, qu'il tenait collée à son flanc, accentuait encore la maladresse de ses gestes.

Il avait vieilli là, dans l'ombre de ce clocher qui tournait sur quelques arpents de terre. Toute sa vie avait tenu dans le cercle étroit des collines. Qu'y avait-il derrière les côtes, comme on dit ? Il n'en savait rien. La Meuse, les Vosges, la Franche-Comté étaient pour lui des pays aussi lointains, aussi ignorés que le Japon ou l'Amérique. Les temps avaient passé, des inventions nouvelles avaient surgi, qui bouleversaient le vieux monde. Il n'en avait rien su. C'avait été un événement dans sa vie, le jour où il avait vu passer un train. Mais jamais il n'avait mis le pied dans ces maisons roulantes.

Tout le passé du terroir revivait en lui, mystérieux et profond. Il n'avait pas eu le temps d'oublier dans le tumulte des hommes et des choses qui passent. Pour désigner les travaux des champs et les instruments agricoles, il employait des termes patois qu'on ne comprenait plus, et dont se moquaient les jeunes gens. Il disait un « seillon » pour une faucille et parlait avec admiration comme s'il l'eût regretté, du temps où on se levait à deux heures du matin, en hiver, pour battre l'avoine au fléau, car on ne connaissait pas les mécaniques. Il savait aussi toutes sortes de contes, des contes venus des temps anciens, d'une saveur agreste et sauvage, où l'esprit de la race avait accumulé des trésors d'observation, où revivait un peu le terroir lorrain, les chaumes grisâtres lavés par la pluie, les friches plantées d'arbres morts, les vignobles rocailleux où se tordent les souches,

FÉLICITATIONS de nos Amies Espagnoles

Nous recevons la lettre suivante :

Valencia, 15 novembre 1918.

Madame Jane Misme, Directrice
de « La Française », Paris.

Madame,

La « Ligue espagnole pour le progrès de la femme » vous félicite cordialement, de même que votre vaillant pays, pour la juste fin de la guerre ; et par conséquent pour le triomphe de la Liberté et du Droit.

La force et la barbarie représentées par le militarisme allemand sont enfoncées.

Vive la France et ses Alliés !

Pour le Comité, la secrétaire :
Amalia Cavvia.

Nous remercions vivement nos amies d'Espagne de leur sympathie, et nous les louons de ne pas adresser leurs félicitations à la France seulement parce qu'elle est victorieuse, mais parce que sa victoire est celle d'une juste cause.

Notes d'Actualité

N'exploitez pas les Américains

On a une certaine tendance à croire en France que tout Américain est au moins millionnaire. Cette erreur serait en soi peu préjudiciable à nos alliés, car la richesse, présumée ou réelle, vaut toujours à son propriétaire, en tout pays, une haute considération. Mais elle entraine aussi quelques inconvénients dont l'autorité civile et militaire s'est émue en ce qui concerne les prix des denrées, démesurément haussés par des commerçants sans scrupule, pour les compatriotes des Vanderbilt.

On a sévi, et c'est justice. Un homme possédât-il à lui seul le Klondyke et le Pérou, ce ne serait pas une raison pour qu'il dut payer tout plus cher. Le prix des petits pâtés n'est pas un impôt sur le revenu.

Malheureusement, les mercantis ne sont pas seuls à concevoir la fortune — et la candeur — des Américains comme inépuisables. Dans d'honnêtes familles bourgeoises où le vol d'un morceau de sucre par la bonne soulève une juste indignation, où le respect de la propriété est la vertu première croit-on que la stricte probité préside toujours à l'évaluation des prix quand il s'agit, par exemple de louer à un soldat ou à un officier américain une chambre de l'appartement ou à en prendre un ou deux en pension ? Je sais bien que les temps sont durs, la vie chère... mais tout de même, la main sur la conscience, demanderait-on autant à un soldat ou officier français ?

Pensons que nous devons beaucoup à l'Amérique, pensons surtout qu'elle a les yeux sur nous, et que de notre conduite à chacun et à chacune dépend son opinion de la France ; et au lieu de tirer de la venue des Yanks parmi nous tout le profit personnel possible, efforçons-nous de mettre en eux, pour qu'ils l'emportent là-bas, la conviction de la loyauté, de la bonté généreuse des Français.

A. B.

Héroïnes du Jour

Son Altesse Royale Madame la Duchesse d'Aoste, née **Princesse Hélène Louis Henriette de France** : placée à la tête d'un des plus importants services de la Croix-Rouge italienne, a fait preuve, au cours d'une lutte longue et sanglante, d'une activité, d'un esprit d'organisation et d'un dévouement admirables, se dépensant jusqu'à l'extrême limite de ses forces et donnant au personnel sous ses ordres, sous des bombardements violents et répétés, l'exemple du plus parfait mépris du danger ; a bien voulu étendre sa haute sollicitude aux formations sanitaires françaises en Italie.

(Ordre du 30 mars 1918.)

L'amour de la France rapproche la princesse de la servante. Voici, en effet, un épisode raconté par M. Dron, sénateur du Nord, revenu ces jours-ci d'Allemagne, au cours de son récit des souffrances de l'invasion :

« A Roubaix-Tourcoing, des préparatifs existaient pour faire sauter toutes les gares au moment où les Allemands allaient évacuer la ville. La grande gare de Roubaix a été anéantie.

Des deux gares de Tourcoing, la principale a seule échappé à la destruction grâce au courage de la servante du chef de gare, brave fille qui avait surpris les conversations des officiers allemands chargés de l'opération et s'était empressée de prévenir le commandant anglais. C'est ainsi que deux groupes de sept à huit bombes à retardement placés à deux endroits différents, l'un sous le buffet, l'autre sous l'appartement du chef de gare, ont pu être enlevés à temps avant leur explosion, et que cette gare a été préservée.

Au Parlement

AUGMENTATION DES ALLOCATIONS AUX FEMMES DES MOBILISES

Le Sénat et la Chambre ont adopté la loi dont la teneur suit :

Article premier. — A dater du jour de la promulgation de la présente loi, le taux des allocations et majorations de la loi du 5 août 1914, modifié par les lois des 31 mars et 4 août 1917, modifié par les lois des 31 mars et 4 août 1917, sera porté:

En ce qui concerne l'allocation principale de 1 fr. 50 à 1 fr. 75 pour les femmes de mobilisés ,ainés de veufs mobilisés, mères veuves de mobilisés qui en sont bénéficiaires, au titre de militaires présents au corps, prisonniers de guerre, disparus ou décédés au cours de la campagne ;

En ce qui concerne les majorations pour enfants appartenant aux familles visées dans le paragraphe précédent, de 1 fr. à 1 fr. 25 pour les deux premiers enfants au-dessous de seize ans et à charge, et de 1 fr. à 1 fr. 50 pour chacun des autres enfants au dessous de seize ans, à partir du troisième et à charge.

Les allocations et majorations attribuées aux familles réfugiées ou rapatriées seront portées aux mêmes taux.

CUMUL DE PENSIONS AUX VEUVES DE MARINS

Une loi votée ces jours-ci par les deux Chambres, permettra aux veuves nécessiteuses et non remariées des inscrits maritimes morts à l'ennemi ou décédés des suites de blessures reçues ou de maladies contractées devant l'ennemi de bénéficier du secours institué par la loi du 14 juillet 1908, malgré la pension dont elles jouissent à raison du décès de leur mari.

VERS LE SUFFRAGE DES FEMMES

LE CONSEIL MUNICIPAL EST TOUJOURS UNANIME

A la séance du 15 novembre du Conseil municipal, M. Georges Lemarchand a présenté le projet de vœu suivant :

M. Georges Lemarchand. — Les femmes qui se sont dévouées au chevet de nos chers blessés et malades ;

Les veuves stoïques qui pleurent leur vaillant époux, mort au champ d'honneur ;

Les femmes qui ont remplacé les hommes à l'usine et à l'atelier ;

Les femmes qui ont remplacé les hommes à la terre ;

Les femmes qui ont remplacé les hommes dans nos services publics et nos administrations ;

Les mères, les femmes et les filles de nos héroïques poilus qui les ont réconfortés et encouragés au cours de cette longue et douloureuse épreuve ;

Ont bien mérité de la Patrie !

Elles se sont montrées dignes de participer au suffrage universel ;

C'est dans ces conditions que j'ai l'honneur de déposer le projet de vœu ci-après:

« Le Conseil

« Emet le vœu,

« Que le Parlement vote sans retard la loi tendant à accorder le suffrage universel aux Françaises.

« Signé : Georges Lemarchand,
Paul Virot. »

Je demande le renvoi de ce vœu à la Commission de réorganisation municipale et du suffrage universel.

M. Delavenne. — Le Conseil renouvellera le vœu qu'il a déjà exprimé il y a deux ans à l'unanimité, sur ma proposition, en faveur du suffrage des femmes.

Renvoyé à la Commission de réorganisation municipale.

Guerre à l'Alcool

Nous mettions l'autre jour en garde nos lecteurs contre l'usage irréfléchi des remèdes à base d'alcool. Nous avons le plaisir de voir que nous nous rencontrons avec une autorité médicale, le Dr Revilliod, de Genève, qui disait, il y a quelques années, dans une de ses conférences, que les médicaments alcoolisés font souvent plus de mal que de bien. Même les cordiaux administrés sans discernement aux malades peuvent être dangereux. Le docteur citait le cas d'une demoiselle qu'on apporta ivre à l'hôpital. Elle avait eu un évanouissement dans la rue ; on l'avait portée chez un confiseur et au lieu de la délacer et de lui mettre du vinaigre sous le nez, on lui avait ingurgité sans qu'elle s'en doutât, une série de petits verres qui l'avaient mise dans l'état où on l'avait amenée.

⁂

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarma*
Adhésion : à partir de 1 franc par an.
Membres ayant droit au veto : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris, Président : **M. Jean Finot.**

A LIRE PROCHAINEMENT

Nous regrettons, faute de place, de ne pouvoir publier aujourd'hui un article sur la grave « question du jour » que constitue la démobilisation des ouvrières. Ce problème et quelques autres qui se posent actuellement pour les femmes, seront étudiés dans le prochain numéro.

Notre numéro spécial des Ecoles hôtelières, en préparation, paraîtra très prochainement.

Quoi ! vous n'entendez pas, tandis que vous chantez,
Mes frères, le sanglot profond des deux cités !
Quoi ! vous ne voyez pas, foule aisément sereine,
L'Alsace en frissonnant regarder la Lorraine !
O sœur, on nous oublie ! on est content sans nous !
Non, nous n'oublions pas ! nous sommes à genoux.
Devant votre supplice, ô villes ! Quoi, nous croire
Affranchis, lorsqu'on met au bagne notre gloire,
Quand on coupe à la France un pan de son manteau,
Quand l'Alsace au carcan, la Lorraine au poteau,
Pleurent, tendent leurs bras sacrés, et nous appellent,
Quand nos frais écoliers, ivres de rage, épellent
Quatre vingt-douze, afin d'apprendre quel éclair
Jaillis du cœur de Hoche et du front de Kléber
Et de quelle façon, dans ce siècle où nous sommes,
On fait la guerre aux rois d'où sort la paix des hommes,
Non, remparts, non, clochers superbes, non jamais,
Je n'oublierai Strasbourg et je n'oublierai Metz !
L'horrible aigle des nuits nous étreint dans ses serres
Villes ! nous ne pouvons nous Français, nous vos frères,
Nous qui vivons par vous, nous par qui vous vivrez,
Etre que par Strasbourg et par Metz délivrés.

Victor Hugo.

Les Femmes dans l'Agriculture

Plantes Médicinales

A l'instigation d'un abonné, fondateur d'une branche provinciale de l'Union française pour le suffrage des femmes, et, de plus, fervent propagandiste de l'œuvre des plantes médicinales, nous avons demandé au Ministère du Commerce s'il n'existait pas de brochures ou tracts destinés à vulgariser la connaissance de ces plantes, des procédés de cueillettes, de séchage, etc.

On nous répond aimablement que le Comité se propose de faire paraître très prochainement un certain nombre de ces tracts, dont seules des raisons financières avaient jusqu'ici empêché la publication. Il y aura autant de petits tracts séparés qu'il y aura de plantes à vulgariser. Ils seront prêts avant la fin de l'hiver afin que la propagande utile puisse se faire dès le début du printemps.

La récolte du volontariat agricole féminin

M. Lavaresne, secrétaire général de l'œuvre du volontariat agricole féminin nous fait part de quelques résultats obtenus au cours de cette année. Les difficultés extrêmes rencontrées cette année : fluite générale de Paris, sécheresse ruineuse ont empêché naturellement ces résultats d'être aussi satisfaisants qu'on espérait. Voici quelques chiffres approximatifs :

Pommes de terre, 2.000 kg. ; — Topinambours, 7.000 kg. ; — Pois verts, 200 kg. ; — Choux, 1.000 unités ; — Oignons, 20 kg. ; — Haricots verts et à écosser, 100 kg. ; — Haricots secs, 80 kg. ; — Navets, 600 kg. ; — Potirons, 400 kg. ; — Poireaux 1.000 unités ; — Betteraves fourragères 80 kg.

En attendant la démobilisation, l'œuvre continue à offrir aux diverses organisations (municipalités, coopératives) et aux particuliers même, les services du tracteur canion et les bras des volontaires, et recruterait avec plaisir quelques volontaires munies du permis de conduire.

La main-d'œuvre féminine dans l'Ontario

Le ministère fédéral du Canada a publié une étude de M. S. H. Gandler sur l'emploi actuel de la main-d'œuvre féminine dans l'exploitation agricole et les mesures prises dans l'Ontario pour développer son efficacité.

Le cultivateur, dit Mr S. H. Gandler, n'aura entière confiance dans l'apprentie cultivatrice que lorsque celle-ci aura fourni la preuve de sa valeur réelle. La main-d'œuvre féminine s'est bien établie en Angleterre : elle s'est montrée l'un des facteurs les plus utiles dans le maintien de la production agricole.

Le soin des chevaux, des bovins adultes et des veaux, des porcs et des volailles, la fabrication du beurre, la plantation, le sarclage, l'éclaircissement des racines, l'entretien du jardin potager et d'autres ouvrages légers ont été entrepris avec succès par les femmes des villes et des villages.

Certaines cultures spéciales, comme celle des arbres fruitiers, la culture maraîchère, la production des betteraves à sucre, exigent beaucoup de travaux légers à certaines époques de la saison. Beaucoup d'arboriculteurs du voisinage de Toronto, Hamilton, Sainte-Catherine et d'autres villages et villes, n'ont réussi à obtenir et à vendre des récoltes normales en 1917 que grâce à l'aide qui leur a été donnée par beaucoup de femmes et de jeunes filles qui ont jugé qu'il était de leur devoir, en ces jours, où les hommes sont si rares aux champs, d'aider, dans la plus grande mesure possible, ceux qui restaient pendant la période de l'année la plus chargée en travaux.

Le ministère de l'agriculture de l'Ontario s'est décidé à établir, à l'usage des jeunes femmes disposées à aller sur les fermes et désireuses d'acquérir d'utiles notions sur les occupations qu'elles veulent, un cours d'agriculture pratique d'une durée de trois semaines (du 1er au 23 mai) au collège d'agriculture de l'Ontario, à Guelph.

Les élèves devaient s'engager à travailler sur une ferme de l'Ontario pendant au moins quatre ou cinq mois après la fin du cours. Un salaire de 20 dollars par mois et le voyage par chemin de fer à Guelph, étaient garantis.

Chaque élève devait payer 5 dollars par semaine pour la pension au collège.

Le 1er mai, trente-et-une jeunes filles, dont plus de la moitié venaient de Montréal, Toronto et Ottowa, et le reste des petites villes de l'Ontario, s'enregistrèrent au collège. Elles devaient porter l'uniforme du service national, pantalon et froc khaki.

Le cours entier fut aussi pratique que possible. Les élèves passèrent la plupart de leur temps dans les jardins, les vergers, les étables de la laiterie de la ferme, aidant d'une façon pratique dans les travaux que les femmes peuvent être appelées à faire. Ces travaux pratiques étaient complétés par des conférences au besoin. Tous les matins, la traite, le nettoyage des étables et la distribution des aliments au bétail étant divisée en plusieurs sections pour assurer l'exécution de l'ouvrage. Le déjeuner était servi à sept heures trente et le travail de la journée commençait à neuf heures. La première heure, de neuf à dix, était la seule conférence de la journée. Le reste de la matinée et l'après-midi étaient consacrés à des démonstrations pratiques et aux travaux dans les vergers et dans les jardins de la ferme, ainsi qu'à la laiterie. Une section de la classe devait traire à quatre heures.

LES LIVRES

SUR LES ROUTES DU DROIT, par Louis Barthou.

L'une des plus belles des conférences que M. L. Barthou a réunies sous ce titre, est consacré à l'**effort de la femme française.**

« Ceux qui disent que la guerre l'a réhabilitée compromettent leur hommage par une injure. La femme française n'avait pas besoin d'une réhabilitation. Il lui suffisait, pour qu'elle fût bien jugée, d'être mieux connue. »

Déjà en 1870 les femmes avaient montré qu'elles n'étaient point uniquement des poupées. Mais elles étaient encore tenues en laisse par des préjugés, et rendues timorées et impuissantes par une éducation étroite. De plus, toutes n'avaient pas alors à souffrir de la guerre dans leurs plus intimes affections.

« En 1914, soit à la suite d'une éducation spéciale, soit à la suite du mouvement général des idées et des esprits, la femme française était mieux préparée qu'en 1870 à remplir tous ses devoirs. D'autre part, la solidarité française s'est développée, sous le coup des événements, jusqu'à embrasser toute la Nation. A la différence de 1870, il n'est presque pas de famille que la guerre ait épargnée.

« Les femmes que le malheur a frappées, mères, épouses, filles, sœurs, fiancées, restent debout à l'image de la France meurtrie, qui ne peut pas, qui ne veut pas mourir... Avec un stoïcisme dont la simplicité rehausse la grandeur, elles donnent en exemple, et sans chercher à se faire valoir, non leur douleur, mais leur courage. Et c'est une façon sublime de rendre leur douleur bienfaisante. »

M. Barthou lut des citations de femmes à l'ordre de l'armée, à la Légion d'Honneur. Nos lecteurs connaissent leurs noms et leurs courageuses actions. Il parla ensuite du rôle des Françaises comme infirmières, rôle qui, croit-il, contribuera à apaiser certaines hostilités de classe :

« Le sourire de l'infirmière française aura bien servi la défense nationale, mais je le dis surtout en pensant au lendemain de la guerre, il aura bien servi aussi l'unité nationale... Ces femmes du monde et de la bourgeoisie qui se sont penchées sur le lit des paysans blessés ou malades, ont de leurs mains délicates, expertes aux besognes les plus répugnantes, jeté les assises d'une France plus unie et plus fraternelle. »

Des infirmières, l'orateur passa aux « remplaçantes » dans les bureaux, les champs et les usines, partout où les femmes ont prouvé leur égalité de capacité et de travail avec les hommes, et mérité par là que soit reconnue l'égalité de leurs droits.

« Il est heureux pour la femme, et il est honorable pour elle, qu'elle ait conquis cette égalité en rencontrant l'homme sur le chemin de la défense nationale. »

Aussi l'ancien ministre termine-t-il sur cette promesse :

« Si les hommes oubliaient, ils seraient coupables à la fois d'ingratitude, de sottise et d'imprévoyance. C'est beaucoup... même pour les hommes. Les hommes se souviendront ; ils feront à la femme dans la paix, par esprit de justice, la part qu'elle s'est faite dans la guerre, par esprit de sacrifice. »

DU SOCIALISME AU SACERDOCE par Illemo Camelli, traduction et préface par Maurice Vaussard.

Histoire de l'évolution d'une âme qui, longtemps dévoyée de sa vraie destinée, trouve la paix en y revenant enfin. La plupart des conversions — dans un sens ou dans l'autre, et qu'il s'agisse de religion, d'opinion politique ou de toute autre, ne sont peut-être pas autre chose qu'un retour à la vocation première, la réintégration de l'être dans son milieu propre. Mais ce retour est d'autant plus curieux et émouvant que l'enfant prodigue s'était égaré plus longtemps et plus loin.

Nul ne peut contester la sincérité de ces pages : même celles qui ne se rapportent pas directement aux sentiments et aux pensées de l'auteur sont aussi vivantes que la vie elle-même. Je ne sais rien de plus dramatique que la grève des paysans racontée par Dom Camelli.

L'auteur, qui ainsi que le fait remarquer M. Maurice Vaussard, n'est pas un littérateur, doit cette force d'expression à l'ardeur de son idéalisme, demeuré le même à travers tous les changements apparents de ses opinions. Bien avant sa conversion, alors qu'il se croyait peut-être matérialiste comme ses camarades, il concevait « l'élément intérieur de l'homme comme le vrai facteur des améliorations sociales » et n'attribuait pas « toutes les vertus transformatrices et rédemptrices au seul facteur économique ».

« Du Socialisme au Sacerdoce » avait paru en Italie en 1911, mais M. Vaussard avait hésité jusqu'ici à en publier la traduction en pleine guerre. Il s'y est résolu pourtant, pensant avec raison que ce livre pourrait dès aujourd'hui intéresser quelques âmes par l'attrait de la vérité.

Alice Berthet.

Carrières Féminines

ECOLE FLORENCE NIGHTINGALE
(Bordeaux)

L'*Ecole hospitalière de Gardes-malades* de la maison de santé protestante de Bordeaux a obtenu de l'exécuteur testamentaire de Florence Nightingale le droit de porter le nom de l'héroïne de Crimée.

La Croix-Rouge américaine vient de créer des bourses pour porter à trente le nombre des élèves de cette école.

L'hôpital comprend cent lits, avec des services de militaires et de civils, sections de chirurgie, médecine, spécialités et accouchements, dispensaire et service de visiteuses, plus un service d'enfants malades organisé avec l'aide du Bureau des enfants de la Croix-Rouge américaine.

ECOLE DE GARDE-MALADES DU TONDU
(Bordeaux)

L'*Ecole de Gardes-malades du Tondu*, à Bordeaux, informe toutes les jeunes filles, désireuses de se créer une situation honorable, que les cours théoriques et pratiques reprendront dans le courant de novembre, sous la direction de savants professeurs et la surveillance de répétitrices compétentes et éprouvées.

Cette Ecole, offrant toutes garanties, tant au point de vue intellectuel que moral, assure à la jeune fille bien élevée l'instruction professionnelle complète qui lui permettra de remplir les fonctions d'infirmière civile ou militaire et de prendre la direction des services hospitaliers.

Grâce à une direction très éclairée, les élèves trouvent à l'hôpital dont le régime est l'internat, une vie familiale et confortable.

On demande pour l'admission, le brevet élémentaire, ou preuve d'une instruction équivalente. La durée des études est de deux ans. L'indemnité de pension est de 500 frs par an, ou peut-être gratuite, moyennant un engagement de 2 ans après l'obtention du diplôme.

ECHOS

Pourquoi on préfère l'institutrice

Nous avons parlé de la curieuse enquête faite auprès des écoliers pour savoir s'ils préféraient un instituteur ou une institutrice. Le « Journal des Instituteurs » publie quelques-unes des raisons données pour la préférence. Voici celles qu'invoquent les jeunes partisans de l'institutrice :

— L'institutrice a une figure plus avenante : c'est plus gentil, plus aimable ; c'est plus doux pour les leçons, pour les devoirs, pour la conduite, enfin pour toutes choses ; une institutrice comprend que ses élèves sont des enfants ; elle est pour nous une seconde mère ; elle nous console quand nous faisons mal,

— Un homme est plus hardi et sait ce qu'il doit faire ; une femme est moins emportée qu'un homme ; l'instituteur a la main lourde qui fait taire les bavards ; l'instituteur est quelquefois un petit peu trop brute ; les instituteurs sont tous méchants.

— L'institutrice ne crie jamais ; elle nous met dans le chemin raisonnable de la bonté ; lorsque nous commettons une faute, elle nous corrige moralement.

L'incapacité de l'épouse et le Droit

M. Lyon-Caen a présenté à l'Académie des sciences morales et politiques une étude de M. Charmont, professeur à la faculté de droit de l'université de Montpellier, intitulée « la Coutume contre la loi » ; l'auteur y expose les tempéraments apportés par la pratique à l'incapacité légale de la femme mariée « qui, dit M. Charmont, n'est ni juste, ni raisonnable, ni fondée sur une idée juste ».

Une femme archéologue

L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres a décerné deux médailles Blanchet (travaux sur l'Afrique du Nord), l'une à M. Gouvet, conservateur du musée de Sousse, pour ses travaux et ses fouilles heureuses dans la région, l'autre à Mme de Chabannes de la Palice, qui a fait depuis plusieurs années, à ses frais, des fouilles dans sa propriété d'Uchon et installé un musée libéralement ouvert aux archéologues.

COURRIER DES LECTEURS

Mme S. de M. Marseille. — Nous avons bien reçu le manuscrit que nous nous proposons d'examiner avec tout le soin et le respect qu'il mérite. Mais que désirez-vous au juste ? Nous ne pouvons publier ce long poème dans le journal ; est-ce une analyse que vous voudriez ? Bien que nous ne rendions compte généralement que d'ouvrages imprimés, nous ferons volontiers une exception en votre faveur.

Mlle M. N. Syra. — Merci de votre article. Oui, nous insérerons avec plaisir ce que vous nous enverrez sur des sujets analogues, surtout ce qui vient de votre observation ou expérience directe. Nous vous conseillons de vous abonner pour suivre l'esprit du journal. Prière d'écrire vos articles sur un seul côté de la feuille, laissant le verso en blanc.

Mlle H. Decazeville. — Merci de votre abonnement et de votre article qui a beaucoup plu. Voulez-vous lire ce que nous disons plus haut à Mlle M. N., et aussi relire la notice au sujet des primes. Nous n'y avez pas encore droit.

Mme Gaudin. — Depuis que « La Française » n'a plus de cercle, il n'existe guère à notre connaissance, en fait de cercle féminin, que le Lycéum, dont la cotisation est assez élevée. Il y a un foyer franco-américain charmant, fondé par des Américaines, rue Chauveau-Lagarde. Vous pourriez demander les conditions d'admission.

Mme Croutelle. — Le livre que vous demandez se trouve à la librairie de l'art indépendant, 31, rue Dareau (14e).

Primes à nos Abonnés

A tout abonné qui nous en procure un nouveau ou qui prend lui-même deux abonnements, nous offrons une des primes suivantes à son choix :

1° **Préjugé et problème des sexes**, de Jean Finot (prix actuel en librairie, 7 fr. 50). Nous n'avons plus à faire l'éloge de cet ouvrage qui rend d'immenses services à notre propagande et que nous avons pu donner en prime seulement grâce à la générosité de l'auteur. L'édition étant épuisée, celui-ci a fait l'impossible pour nous en procurer une vingtaine d'exemplaires. Nos lecteurs qui désirent le recevoir feront bien de se hâter, car il ne sera pas réimprimé avant la fin de la crise du papier, c'est-à-dire longtemps peut-être après la fin de la guerre.

Joindre à la demande 0 fr. 50 pour l'envoi.

2° **Le Catéchisme féministe** de J.-J. Renaud. Excellente vulgarisation de la doctrine par des demandes et réponses. Nous nous sommes assurés le reste de l'édition et l'ouvrage se trouverait difficilement en librairie.

Joindre 0 fr. 35 pour l'envoi.

SPECTACLES

Impérial. — Gros succès pour les nouvelles scènes de la revue « Bobards à l'américaine » de MM. Jacques Chabannes et Leclair, avec l'exquise Yvonne Novia, MM. Hardelet, Bellier, Geo Lac, Mmes de Vixo, Abeline, etc., l'un des auteurs, M. Jacques Chabannes.

MAISONS RECOMMANDÉES

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine, économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux Potage-Consommé Riche. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 152, rue Réaumur, Paris (2e).

BIERES

BIÈRE FANTA non alcoolique
BIÈRE spéciale pour nourrices
BIÈRE de TABLE

6, rue Guyot (Paris) — Téléph. Wag. 13-

La Gérante : JANE MICHEL.

Imp. des Arts, 11, rue Molière, Paris

On nous écrit

LE SALUT DES FEMMES AU DRAPEAU

Il m'a toujours semblé illogique que les femmes qui se lèvent lorsqu'on joue devant elles l'hymne national restent impassibles lorsqu'on passe devant elles le symbole de la Patrie.

La question du salut des femmes au drapeau a été agitée, mais elle n'a je crois, jamais été définitivement résolue. C'est grand dommage car, je sais plus d'une femme qui a souffert de ne pouvoir accomplir ce pieux devoir. Elles auraient pu, me direz-vous, prendre une initiative personnelle. Mais n'est-ce pas souvent difficile d'accomplir seule un geste nouveau, et une femme le ferait-elle qu'elle aurait le regret d'être une isolée, une exception! Ne serait-il au contraire facile que ce geste devienne universel en nous entendant toutes préalablement.

Les sociétés féministes ne pourraient-elles pas se concerter sur une forme de salut à adopter et celle-ci choisie, inviter toutes les femmes de France, par la voix de la Grande Presse, à les imiter.

Quelle que soit la forme de salut adoptée, il me semble qu'il s'impose, à cette heure où les femmes, de l'avis de tous, ont si bien mérité de la Patrie.

H. Privé.

La Française ne publie pas de vers. Nos lecteurs nous approuveront cependant d'avoir fait une exception en faveur de ce sonnet à l'occasion unique de l'armistice.

France, ils avaient compté l'assassiner très vite
Pour partager entre eux un superbe butin!
Chaque chose devait se faire à l'heure dite.
Chacun devait avoir une part au festin.

Ils devaient s'emparer de toutes tes richesses,
Se partager tes biens, s'approprier ton sol,
Cuver dans tes palais leurs immondes ivresses
Et jouir grassement du produit de leur vol.

Ils se voyaient déjà, impudents et tranquilles,
Circulant et parlant en maîtres dans tes villes,
Insultant tes enfants dépouillés et meurtris.

Rêves évanouis! Convoitises déçues!
Seuls, leurs canons vaincus bordent nos avenues
Et servent de jouet aux enfants de Paris.

Une Parisienne.

ECOLE ROY

7, rue Lagrange
PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et cours réitérés. — Cours par Correspondance.

PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

L'UTILISATION des Travaux scolaires

ECOLE PRIMAIRE (Suite) (1)

Avec la période de 13 à 16 ans, nous abordons la question brûlante de l'apprentissage. Il ne s'agit plus d'utiliser des ouvrages d'écoliers, mais de donner aux enfants un métier, de les diriger dans la voie pour laquelle ils sont le mieux doués, et où ils pourront rendre le plus de services. Actuellement, ce n'est pas ce souci qui domine ; les parents qui retirent l'enfant après son certificat, à 12 ans, ou à la limite d'âge, avec ou sans ce certificat, recherchent généralement une place quelconque d'apprenti, se laissant guider bien plutôt par les habitudes du milieu, les facilités accordées, les espérances d'avancement plus rapide ou plus lucratif. Rares sont ceux qui s'inquiètent des goûts de l'enfant et consultent les maîtres sur leurs aptitudes. Il en résulte des faits déplorables : tel enfant qui est le premier d'une petite classe paraît un phénix, on le lance dans la voie des examens ; il aurait peut-être fait un commerçant habile, il se bute aux échelons incombrables qu'il faut franchir avant d'atteindre le poste rêvé, et fait un instituteur médiocre ou un médiocre postier ; cependant ces enfants intelligents ont besoin d'une instruction plus approfondie et y ont droit ; à 13 ans ils sont en plein développement ; quelques-uns même ne s'ouvrent véritablement qu'à cet âge ; c'est le cas à peu près général pour les mathématiques ; c'est à l'âge même où les études vont devenir fructueuses que l'école se ferme.

Sans doute ce n'est pas une fermeture absolue : il y a le cours supérieur des écoles primaires, les cours complémentaires, les écoles primaires supérieures, mais les plus fortunés seuls et quelque rares boursiers en profitent. Dans les grandes villes, quelques fondations particulières, assez disparates, suppléent à ce défaut d'organisation de l'enseignement du peuple, mais la grande majorité des élèves de l'école primaire en sortent prématurément et sont envoyés en apprentissage.

Nous savons ce que sont, le plus souvent, ces soi-disant apprentissages : l'enfant mi-domestique, mi-commissionnaire, frotte les escaliers et va porter au loin des paquets trop lourds. Chemin faisant, il flânoche, taquine les chats et les chiens, apprend à fumer des mégots, fait jaillir l'eau des prises de lavage au grand désespoir du cantonnier : la rue lui apprend tout, sauf son métier ; heureux encore quand il n'est pas accroché au passage par quelque apache de 15 à 16 ans qui lui enseigne le pire. Le filette, moins turbulente, n'est pas plus à l'abri. L'atelier, au milieu de jeunes filles déjà au courant de la vie, la rue et ses dangers, voilà ce qui continue l'œuvre de l'école en la détruisant.

L'enfant de 13 à 15 ans est en voie de formation ; son intelligence s'ouvre, son jugement se forme, sa volonté s'affirme ; il commence à sentir se développer sa propre personnalité, et au lieu de subir passivement les règles, il les supporte impatiemment, rêve de s'en dégager ; c'est le moment propice pour en faire comprendre la nécessité en parlant à la fois à son cœur, à son intelligence, à sa jeune raison, afin que ces règles deviennent non plus imposées, mais choisies et voulues par lui-même ; ce que l'habitude a ébauché jusque-là, la volonté et le jugement le rendra inviolable ; si on laisse échapper cette occasion, les mauvaises habitudes se grefferont sur les bonnes, et les mauvais principes balaieront les bons ; c'est ce qui arrive trop fréquemment.

Il faut donc, de toute nécessité, que l'enfant soit maintenu sous la double discipline de l'école et de la famille pendant cette période dangereuse. Les deux années d'école primaire (cours supérieur et cours complémentaire) déjà organisées (ou leurs équivalents) devraient devenir obligatoires et accessibles à tous ; chaque commune, par conséquent, aurait une école complète, comprenant ces deux cours, et l'écolier resterait à sa classe jusqu'à 15 ou 16 ans.

Les cours complémentaires, pas plus que les écoles primaires supérieures n'ont été inventés pour préparer aux examens primaires ; à l'origine, ils étaient destinés à ouvrir des voies pour les différentes professions : commerce, industrie, agriculture. C'est dans cet esprit qu'avait été fait le programme du certificat d'études primaires supérieures, mais des difficultés pratiques, et la petite vanité des directeurs et des parents comptant ou montrant leurs brevetés, a fait dériver peu à peu l'enseignement ; l'école primaire supérieure devient surtout une « succursale » de l'Ecole normale (préparant des candidates à cette école, mais aussi des brevetés supérieurs, fournissant ainsi une partie des institutrices), et, par endroits une « concurrente », envoyant les élèves de choix aux grands lycées pour la préparation aux grandes écoles ; élèves de choix qui, souvent, après plusieurs essais infructueux, reviennent à leur point de départ ; le commerce, l'agriculture, l'industrie sont délaissés pour l'enseignement. Le mal est surtout grand pour les jeunes filles qui ont moins de débouchés, mais si elles sont plutôt dirigées vers l'enseignement, cela ne tient-il pas aussi à ce que c'est la partie la mieux connue de leurs professeurs, tant pour les programmes des études que pour les moyens d'atteindre le but qu'on se propose. Si pour chaque profession, chaque métier, des ouvertures aussi larges étaient faites, nul doute qu'il y aurait, pour le plus grand bien du pays, moins de brevetées s'entêtant à demander un poste et se butant à un examen inaccessible, moins aussi de stagiaires improvisées, qui auraient fait d'excellentes lingères, ou d'habiles comptables. Dans la société, comme dans la famille, la règle de l'ordre est toujours la même : une place pour chacun et chacun à sa place.

Dans l'organisation actuelle de l'école, il est impossible de faire chez les enfants de 12 à 13 ans la sélection des aptitudes. Certaines intelligences tardives regagnent à cet âge plusieurs années en une seule ; avec l'école prolongée, et surtout autrement organisée, le choix serait plus facile et plus sûr. Par exemple, si les deux années qui suivent l'école primaire devenaient obligatoires, chaque école devant avoir son cours supérieur et son cours complémentaire, on pourrait, au bout de la première année, distinguer ceux à qui un complément d'instruction profita, et ceux qui n'aboutiront jamais, quoi qu'ils fassent, à un petit certificat primaire.

Ces derniers enfants, reconnus décidément incapables de profiter de l'enseignement, devraient être envoyés à des écoles spéciales, dont il faudrait une par département ou au moins par région, et où ils seraient initiés à quelque métier manuel qui ne demande pas une instruction préalable ni un véritable et long apprentissage. De ces écoles sortiraient de petits domestiques, commissionnaires et portefaix. On est bien arrivé, grâce à une méthode spéciale, à faire de bons bergers, de bons garçons de ferme avec des malheureux crétins ; quel parti ne tirerait-on pas, avec des soins, de jeunes arriérés qui, peut-être, ont en eux le germe d'une aptitude à découvrir, ce qui ne peut être fait dans l'école ordinaire.

Les écoles spéciales pour arriérés devraient être telles qu'il n'y eût aucune gêne pour les parents à y envoyer leur enfant. Il est plus honteux d'être mauvais instituteur que bon portefaix.

Certaines spécialisations pourraient se dévoiler dès l'école, de 13 à 15 ans (ou de 12 à 14), à la condition que l'enseignement fût divisé en deux parties, un certain nombre d'heures étant réservé à l'enseignement général, continuation et complément de l'école primaire, et un certain nombre aux travaux manuels, sorte de préapprentissage par lequel les enfants acquerraient déjà une idée des différents métiers, et des vocations pourraient naître. Par exemple, en première année, les enfants seraient obligés de suivre par voie de roulement tous les cours techniques organisés dans l'école, la deuxième année, ils auraient fait leur choix et s'initieraient plus particulièrement à ceux qui devraient les préparer plus tard. Tandis que l'enseignement général serait donné par l'institutrice, l'enseignement spécial serait réservé à des spécialistes qui pourraient disposer d'une heure ou deux par semaine. Ces cours varieraient avec les besoins de la localité. Agriculture, zootechnie dans les campagnes, comptabilité, dessin industriel, coupe, modes, dans les villes ; et sans doute quelques-uns pourraient, étant partout utiles, devenir très généraux ; le travail sur bois, sur métaux pour les petits garçons, les innombrables ouvrages de dames, pour les jeunes filles, le dessin industriel pour tous avec applications diverses. Au sortir de l'école, l'enfant serait déjà débrouillé, il aurait une idée du métier choisi, il mettrait moins de temps à se perfectionner ; il suivrait alors l'atelier, l'usine, ou entrerait définitivement chez un patron ; les patrons auraient tout avantage à ce système, de tels apprentis leur regagnant en peu de temps le surplus de salaire qu'ils auraient à dépenser.

Une telle organisation faciliterait singulièrement l'utilisation des ouvrages faits par les écoliers. En effet, la division du travail permettrait une circulation entre les élèves plus âgés chargés des parties plus difficiles ou plus délicates, par exemple le dessin d'un modèle, la coupe d'un vêtement ; et les élèves moins habiles ou plus jeunes des travaux plus simples. Les enfants ayant à cœur de passer bientôt d'une catégorie à l'autre, seraient certainement beaucoup plus appliqués à leur travail. Dans certaines écoles, des initiatives heureuses ont prouvé que ce système avait du bon ; ici on a employé les enfants à la confection de layettes pour une crèche ; les grandes coupant, les petites cousant ; ailleurs, toute une classe a été occupée à la tapisserie d'un grand tapis pour salle de fête ; chaque groupe de 5 ou 6 ayant à broder un carré, les plus habiles faisant le brodé du dessin, les autres le fond ; et la joie des enfants, leur émulation, le soin qu'ils mettent à ces ouvrages n'ont aucun rapport avec le laisser-aller habituel des cours de travail manuel où chacun, astreint à un bout de couture ou de tricot, a toujours une aiguille perdue ou un fil qui se noue.

Dans les écoles ayant cours supérieur et cours complémentaire, de pareils essais peuvent être tentés et multipliés ; à plus forte raison dans des écoles plus avancées. Un grand nombre de travaux demandant surtout de l'application et de la patience s'ajouteraient ainsi à la liste déjà nombreuse des possibilités : (un même carré de filet brodé par cinquante enfants sera assemblé en rideau) ; un groupe d'élèves aura vite achevé un habillement complet pour un enfant ; dans une école, c'était la coutume d'habiller trois enfants pauvres pour Noël ; les unes se chargeaient des objets de lingerie, les autres des vêtements de dessus. Quant aux souliers qu'on ne pouvait faire, les élèves les plus habiles confectionnaient de jolis petits lots pour l'arbre, et les vendaient entre elles, le produit de la vente permettait l'achat des souliers.

De telles initiatives ne mériteraient-elles pas d'être encouragées ?

Pendant cette guerre, l'on s'est ingénié à faire travailler utilement les petits comme les grands. Les petits de l'école maternelle effilochaient des chiffons de laine, et de ces chiffons effilochés les grands firent des oreillers et des couvertures pour les soldats blessés à l'hôpital. On a essayé aussi de profiter des épreuves de couture des examens primaires pour faire faire des objets utiles. Les résultats ont été médiocres, soit par l'insuffisance de la durée des épreuves, soit à cause de la non préparation à ce genre de travail des candidates ; mais si l'on songe à la quantité d'étoffe qui s'use ainsi en pure perte chaque année, on se rendra compte de l'effroyable gâchis de matières premières, d'argent et de temps qu'une organisation différente pourrait supprimer.

Cette organisation aurait encore des résultats plus larges :

Elle simplifierait le problème actuel de l'éducation des adolescents : il ne s'agirait plus de chercher à introduire une ou deux heures de travail intellectuel dans une journée de travail fatigant ; l'enfant reste écolier. S'il ne peut suivre deux cours payants déjà existants, s'il ne se voue pas à l'enseignement, ou à une profession de même ordre, il reste obligatoirement à l'école.

Mais les parents qui retirent hâtivement et prématurément leur enfant de l'école ont besoin de son aide. Les cultivateurs réclament au moment où l'enfant deviendrait petit berger, et rapporteraient si peu que ce soit à la maison ; les ouvriers des villes réjouissent de l'appoint qu'apporterait le petit manœuvre, le patronet, le trottin... il faudrait que le préapprentissage de l'école leur fournît des avantages analogues, leur offrant en plus la sécurité morale ; la première année d'apprentissage, quelque peu rémunérée, elle n'est pas payante, est au pair ; les parents ne peuvent compter sur un gain, l'apprenti sortant de l'école était sûr d'entrer comme apprenti rétribué dans l'une ou l'autre maison connue, les patrons y verraient déjà une sécurité d'avenir, il serait une entente avec les patrons, qui ne serait pas impossible puisqu'on trouve précisément chez eux les maîtres qu'on listes dont on aurait besoin.

Enfin, pourquoi ne mettrait-on pas en vente, dans des sortes d'expositions annuelles, ou semestrielles, les meilleurs des travaux d'écoliers ? Ce serait à la fois un honneur et un profit d'être admis à l'exposition-vente ; je crois qu'il y aurait là un excellent stimulant ; les œuvres médiocres, indignes de figurer à l'exposition, pourraient être vendues au rabais. Comme les cours seraient réglés, le nombre des œuvres limité, il ne pourrait guère y avoir de place à la spéculation ; enfin les sommes dûment constatées formeraient une caisse commune, avec comptabilité matière, et qui servirait en partie à l'achat des matières premières, en partie à récompenser les meilleurs ouvriers (dons d'outils, livrets de caisse d'épargne ou livres d'étude).

Sans doute, un tel projet est hérissé de difficultés ; des unes venant de l'organisation actuelle qui serait à modifier, les autres des préjugés ; quelques-unes sont réelles, mais elles ne semblent pas insurmontables ; peut-être, d'autres projets plus simples, meilleurs, se présenteront ; mais l'essentiel est que quelque chose soit fait et qu'à une époque où l'on aura besoin de toutes les énergies, il convient de ne pas gaspiller ce trésor qu'est l'énergie de l'enfant, mais de l'employer en vue de son propre développement, et pour le bien de la

M. Berthe...

Professeur d'Ecole norm...

(1) Voir « La Française » du 2 novembre.

QUINZIEME ANNEE — N° 4...

ABONNEMENTS

FRANCE . . . Un an 6 fr...
ETRANGER . . — 8 fr...

LE NUMERO :

FRANCE . . . 10 centim...
ETRANGER . . . 15 —

Aux bureaux du Journal et par la poste.

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-60

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-38

La Revanche des Idéal...

Est-elle assez complète ? plu... plète peut-être que les plus hardi... ire eux n'osaient l'espérer. Tous... racles qu'ils annonçaient se ré... toutes les résurrections de peuple... l'énoncé seul faisait hausser les é... non pas aux seuls défaitistes, ... tous ceux, à toutes celles qui t... sans croire Ceux-là d'ailleurs ... oublié 70 et demandaient qu'on l'... autour d'eux. Ils avaient enseveli ... logne, la Bohême, le Schlesvig, so... pierre tombale que leur espoir n... leva jamais. Et la Pologne, et la... me, après des années et des siè... désespoir et d'étouffement sortent ... les de leur tombeau, tandis que ... Schlesvig, leur frère moins aud... mais frémissant encore, ose espé... libération.

Ici, quelques-uns des incroyan... nous avons connus au cours de ce... ire années argueront : « C'est la... qui a vaincu, c'est le canon et l... sentiment » D'accord ; nous ne p... dirons jamais que les sentiments... raient à faire crouler la muraille... richo. Ce que nous disons c'est ce... le sentiment, porté à une certaine... sance, finit par engendrer la force... l'attirer, la faire servir à ses fins, ... parce que Déroulède écrivit ses c... du Soldat, parce que des millier... jeunes gens s'imprégnèrent du ... ment qui les inspirait ; c'est parce... fond de milliers de cœurs la plai... l'Alsace ne cessa de gémir ; c'est ... qu'en Alsace d'autres milliers de ... fidèles n'acceptèrent jamais d'... prussien, que la France peut-être ... l'hui serrer dans ses bras ses prov... perdues. Et la Pologne ? Bien fana... stupidement fanatique même a dû ... ler aux adeptes de la résignation ... force, l'enfant Polonais qui se la... mettre par le maître prussien ... avoir refusé de dire sa prière en ... mand. C'est cependant à son ma... d'autres encore, que la Pologne ... aujourd'hui sa résurrection. Qu... gloire d'apparence, elle avait gardé ... me vivante : cela seul importe... semble qu'il y ait dans la volonté ... me comme un aimant irrésistible ... peu à peu finit par attirer à lui les ... ments.

Jamais le monde n'a vu ce qu'il ... ce moment et cela prouve bien, q... vé dans son évolution par les a... animaux, il n'en est pas moins ... arche vers une humanité supéri... général nous n'assistons guère ... mphe de nos pensées les plus ch... il nous arrive de nier le progrès. ... sommes impatients de réalis... nos vies sont courtes. Nos yeux se... nent, le plus souvent, sur des déf... de ces défaites particulières, nous ... sons trop volontiers à des déf... générales. Parmi les plus fl... français d'Alsace, plusieurs déjà ... morts sans voir poindre l'aube de la... rance et combien cela n'est-il pas ... encore des Polonais et des T...

Il en est ainsi des idées. Elles su... à ceux qui les servent et chemi... cerveaux en cerveaux jusqu'... elles aient établi leur règne. ... ls ne se réalisent qu'au prix de ... et de souffrances ; cependant il... lisent. Nulle génération n'aura v... le vérité de plus prodigieux exem... nous accompagnera jusqu'à la fi... os vies. Ici, dans ce journal, rédactr... abonnées, nous sommes sans co... des idéalistes. Plusieurs parmi ... certainement payé et souffert ... urs idées. Qu'importe, pourvu ... idée marche. Et je ne parle pas se... ent ici de l'idéal féministe, mais ... les idéals pour lesquels nous viv... dont il fait partie. Ils ne nous serv... pas ; nous les servons. A cela on rec... mait le sentiment désintéressé. Mais ... est vain dans ce bref espace de te... que nous passons sur une planète de... née elle aussi à l'anéantissement, ... de le remplir de ce qui subsiste, de ... qui survit aux vies individuelles. A ... pendre sa vie à un grand idéal, que ... que-t-on en somme ? L'apparente ... faite de cette existence éphémère ; ... peu de choses en vérité ! M